

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

SOMMAIRE

1.	La reprise des résultats 2022.....	3
2.	L'équilibre budgétaire du budget primitif 2023.....	4
3.	La section de fonctionnement	4
2.1	Les recettes de fonctionnement.....	4
2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	5
2.3	Les opérations d'équilibre budgétaire	6
4.	La section d'investissement.....	7
3.1	Les recettes d'investissement.....	7
3.2	Les dépenses d'investissement.....	8
5.	Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2023.....	9

1. La reprise des résultats 2022

Le budget primitif 2023 reprend les résultats antérieurs reportés dont le montant s'établit à 16 857 201,67 € au 31 décembre 2022 :

En euros	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	1 997 269,82
Recettes de fonctionnement	3 479 143,63
Résultat de fonctionnement de N	1 481 873,81
Résultat reporté	15 758 974,58
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 240 848,39
Excédent / déficit d'investissement de N	- 383 646,72
Excédent / déficit d'investissement de N-1	- 81 941,37
Affectation en réserves	81 941,37
Résultat d'investissement de l'exercice	- 383 646,72
Résultat cumulé	16 857 201,67

L'affectation des résultats de l'exercice 2022 permet de reprendre un excédent de fonctionnement atteignant 16 857 201,67 € ainsi qu'un déficit d'investissement reporté de - 383 646,72 € et 383 646,72 € d'affectation en réserves.

En euros	CA 2022
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 240 848,39
Besoin de financement de la section d'investissement	- 383 646,72
--> Résultat d'investissement	- 383 646,72
--> Solde des restes à réaliser	-
Affectation au 1068	383 646,72
R002	16 857 201,67
R001	- 383 646,72
TOTAL	16 857 201,67

2. L'équilibre budgétaire du budget primitif 2023

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	20 527 201,67 €
Recettes	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	18 735 541,39 €
Recettes	

La maquette budgétaire simplifiée figure en annexe du présent document.

3. La section de fonctionnement

En incluant le résultat reporté, le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 20 527 201,67 €, pour un volume de dépenses réelles de fonctionnement de 3 375 307,00 €.

Une fois les amortissements couverts (63 853,00 €), l'équilibre est assuré par un virement à la section d'investissement pour un montant de 17 088 041,67 € soit un montant total d'autofinancement budgétaire de 17 151 894,67 €.

2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des redevances versées par les concessionnaires et les résultats reportés.

La décomposition des recettes de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

En euros	BP 2022	BP 2023	% évol.	% dans le total
70 - Produit des services	565 000	870 000	54,0%	4%
75 - Produits de gestion courante	2 890 000	2 800 000	-3,1%	14%
Total recettes de fonctionnement	3 455 000	3 670 000	6,2%	18%
Excédent reporté	15 758 975	16 857 202	7,0%	82%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 213 975	20 527 202	6,8%	100%

Elles comprennent :

- L'excédent antérieur reporté tel qu'il ressort du compte administratif 2022 soit 16 857 202 €.

- Les redevances pour occupation du domaine public rétrocédées aux collectivités membres du Syndicat soit 865 000 €.
- La mise à disposition des ouvrages et le remboursement de l'annuité d'emprunt pris en charge par le syndicat (547 423 €) soit un produit total de 1 200 000 €.
- La redevance de contrôle et le remboursement des taxes foncières : 1 600 000 €.
- La location de la grande salle de réunion soit 5 000 €.

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les dépenses d'administration générale et les versements des sommes versées par les concessionnaires aux communes membres.

La décomposition des dépenses de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

<i>En euros</i>	BP 2022	BP 2023	% évol.	% dans le total
011 Charges à caractère général	2 305 300	1 812 700	-21,4%	8,8%
012 Charges de personnel	331 600	500 600	51,0%	2,4%
65 Charges de gestion courante	620 000	975 100	57,3%	4,8%
66 Charges financières	103 015	86 407	-16,1%	0,4%
67 Charges exceptionnelles	500	500	0,0%	0,0%
Total dépenses de fonctionnement	3 360 415	3 375 307	0,4%	16,4%
Virement à la section d'investissement	15 782 659	17 088 042	8,3%	83,2%
Dotations aux amortissements et provisions	70 901	63 853	-9,9%	0,3%
Total opérations d'ordre	15 853 560	17 151 895	8,2%	83,6%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 213 975	20 527 202	6,8%	100,0%

Les charges à caractère général (chapitre 011) ont été évaluées au plus près des consommations 2022. Elles comprennent principalement les charges d'électricité, la location des locaux (221 000 €), les fournitures d'entretien, les fournitures de petit équipement et fournitures administratives.

Elles comprennent par ailleurs les charges liées aux différents honoraires d'avocats et les prestations des bureaux de contrôle pour les concessions de service public. Les redevances de contrôle (cf. ci-dessus) permettent de couvrir cette dépense. Le montant est de 225 000 €.

Des études sont prévues pour la mise à jour du schéma directeur énergie ainsi qu'une étude spécifique sur le compte gros entretien et réparation de la concession avec Idex La Défense. Un enveloppe de 80 000 € maximum est prévue.

Les dépenses couvrent également les autres impôts et les taxes foncières des centrales payées par GENERIA et remboursées par les concessionnaires (1 100 000 €).

Les charges de personnel (chapitre 012) prévisionnelles (500 600 €) sont en hausse par rapport à 2022 afin d'intégrer les créations de poste et les activités accessoires en année

pleine. Ces recrutements sont rendus nécessaires pour permettre le bon fonctionnement du syndicat qui est confronté à de multiples enjeux complexes.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) concernent notamment les redevances pour occupation du domaine public calculées selon le chiffre d'affaires des concessionnaires pour leur partie variable, et reversées aux collectivités (en fonction du mètre linéaire de réseau/ville). Le montant est de 965 000 € en raison des décalages de versement, il n'est pas strictement identique aux sommes prévues en recettes. Les autres charges de gestion courante concernent les indemnités versées aux élus.

Les charges financières (chapitre 66) concernent le remboursement des intérêts de l'emprunt de 84 407 € pour le terrain Noël Pons à Nanterre qui se terminera en septembre 2027.

Enfin, les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour un montant de 500 € et les amortissements pour un montant de 63 853 €.

2.3 Les opérations d'ordre et d'équilibre budgétaire

Le montant des amortissements des immobilisations prévues au budget primitif est de 63 853€.

Par ailleurs, l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est atteint par un virement à la section d'investissement d'un montant de 17 088 042 €.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement et affecté au financement des dépenses d'investissement s'élève donc à 17 151 895€.

4. La section d'investissement

3.1 Les recettes d'investissement

La composition des recettes d'investissement est la suivante :

<i>En euros</i>	BP 2022	BP 2023	% dans le total
10 - Dotations (FCTVA)	-	-	0%
13 - Participations et subventions	-	1 200 000	6%
16 - Dette nouvelle	-	-	0%
Total recettes d'investissement	-	1 200 000	6%
024 Cessions	-	-	0%
Virement à la section d'investissement	15 782 659	17 088 042	91%
Dotations aux amortissements et provisions	70 901	63 853	0%
Total opérations d'ordre	15 853 560	17 151 895	92%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 853 560	18 351 895	98%
Affectation en réserves	81 941	383 647	2%
Excédent d'investissement reporté	-	-	0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 935 501	18 735 541	100%

Cette année, elles comprennent, outre les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement ainsi que l'affectation en réserves, une subvention de 1 200 000 €.

Cette subvention correspond à la part « Région » du fonds chaleur pour le projet de la centrale agropellets. Une somme du même montant est prévue en dépenses d'investissement. En effet, GENERIA encaissera la subvention et la reversera à Idex La Défense.

3.2 Les dépenses d'investissement

La composition des dépenses d'investissement est la suivante :

<i>En euros</i>	BP 2022	BP 2023	% dans le total
20 - Immobilisations corporelles	135 000	125 000	1%
204 - Subventions d'équipement versées	6 000 000	6 000 000	32%
21 - Immobilisations incorporelles	9 277 535	10 568 365	56%
27 - Autres immobilisations financières	2 025	2 530	0%
16 - Remboursement du capital de la dette	439 000	456 000	2%
13 - Subventions		1 200 000	6%
Total dépenses d'investissement	15 853 560	18 351 895	98%
Dotations aux amortissements et provisions	-	-	0%
Total opérations d'ordre	-	-	0%
Déficit d'investissement reporté	81 941	383 647	2%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 935 501	18 735 541	100%

Les crédits prévus concernent :

- Le remboursement du capital de l'emprunt pour le terrain Noël Pons (456 000 €),
- La participation de GENERIA pour le financement des travaux liés au verdissement du réseau de chaleur de la Défense, conformément à l'avenant n°10 d'Enertherm/Idex La Défense pour 6 000 000 €,
- Le reversement de la subvention de la Région au titre du fonds chaleur pour le projet agropellets à Idex La Défense avec une recette du même montant : 1 200 000 €.

Des dépenses sont également prévues pour le renouvellement du matériel et licences informatiques ainsi que d'éventuels besoins en mobilier ou travaux dans les locaux. A titre d'exemple, le projet de show-room reste budgété à hauteur de 150 000 €.

5. Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2023

BUDGET PRIMITIF GENERIA - EXERCICE 2023			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP 2023	RECETTES	BP 2023
TOTAL DEPENSES REELLES	3 375 307,00	TOTAL RECETTES REELLES	3 670 000,00
011 Charges à caractère général	1 812 700,00	70 Vente de produits	870 000,00
012 Charges de personnel et assimilés	500 600,00	75 Autres produits de gestion courante	2 800 000,00
65 Autres charges de gestion courantes	975 100,00		
66 Charges financières	86 407,00		
67 Charges exceptionnelles	500,00		
TOTAL DEPENSES ORDRE	17 151 894,67	TOTAL RECETTES ORDRE	-
023 Virement à la section d'investissement	17 088 041,67		
042 Opérations d'ordre de section à section	63 853,00	042 Opérations d'ordre de section à section	
		R002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	16 857 201,67
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 527 201,67	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 527 201,67
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP 2023	RECETTES	BP 2023
TOTAL DEPENSES REELLES	18 351 894,67	TOTAL RECETTES REELLES	1 200 000,00
20 Immobilisations incorporelles	125 000,00	10 Dotations et fonds divers	
204 Subventions d'équipement versées	6 000 000,00	13 Subventions d'équipement reçues	
21 Immobilisations corporelles	10 568 364,67	16 Emprunts et dettes	
27 Autres immobilisations financières	2 530,00	27 Autres immobilisations financières	
16 Emprunts et dettes	456 000,00		
13 Subvention d'équipement	1 200 000,00	13 Subvention d'équipement	1 200 000,00
TOTAL DEPENSES ORDRE	-	TOTAL RECETTES ORDRE	17 151 894,67
		024 Cessions	
		021 Virement de la section de fonctionnement	17 088 041,67
040 Opérations d'ordre de section à section	-	040 Opérations d'ordre de section à section	63 853,00
D001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	383 646,72	1068 AFFECTATION DU RESULTAT	383 646,72
		R001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	18 735 541,39	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	18 735 541,39